

NOTE sur les objectifs et les programmes possibles  
d'une cellule système de production à l'IDESSA.

C.FILLONNEAU agronome et Y.BIGOT agroéconomiste.

NOVEMBRE 1982

21 OCT. 1985  
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire  
N° : 18651  
Cote : B

160

## PREAMBULE

Lors de la tenue du dernier comité technique restreint de l'IDESSA, le Directeur a présenté la nouvelle organisation à mettre en place : filières par produits et une cellule chargée de l'étude des systèmes de production.

Il nous a été demandé, à la suite de cette réunion, de réfléchir à ce que pourraient être les objectifs et les programmes de cette cellule à partir d'une concertation avec les chercheurs de l'institut.

Cette note présente donc l'état de nos réflexions et propositions.

Les contacts sont restés internes à la structure et limités aux disciplines à priori les plus directement concernées.

La Direction de l'IDESSA aura donc à juger de l'intérêt de la poursuite de la réflexion (interne et avec les structures de développement) sachant que les points de vue exprimés ici ne sauraient engager que leurs auteurs et non les structures auxquelles ils appartiennent.

## I - DEMARCHE SYSTEME APPLIQUEE AUX MILIEUX RURAUX

Cette démarche, qui consiste à s'intéresser autant aux interactions entre éléments qu'aux éléments constitutifs d'un ensemble donné appelé système, est très générale et peut s'appliquer à des objets très différents.

Son application dans le domaine de l'agriculture conduit à distinguer en première approche différents niveaux de systèmes et donc de cohérence de l'analyse :

1 - les systèmes agraires, du terroir à la région, prenant en compte un espace écologique et socioéconomique dans lequel se côtoient différents systèmes de production agricole.

2 - les systèmes de production agricoles, sous ensembles du système agraire où les espaces concernés et le nombre d'acteurs intervenant directement dans le fonctionnement interne sont réduits, mais où sont prises les décisions individuelles ou familiales.

3 - les systèmes de culture ou d'élevage, sous ensembles des systèmes de production où s'exprime une cohérence technique liée aux objectifs et moyens des systèmes de production.

- A chacun de ces niveaux de systèmes, il y a des éléments soit dominables par les acteurs concernés, soit dominants pour eux dans la réalisation de leurs objectifs. C'est bien évidemment en général sur les éléments dominables que l'on peut intervenir le plus facilement en matière d'améliorations à un niveau donné.

- Ces systèmes possèdent trois propriétés importantes :

. ils forment un tout : il faut donc se préoccuper des limites qu'on leur donne c'est à dire recenser tous les éléments qui interviennent dans le processus de fonctionnement.

. toute analyse d'un sous ensemble ne peut être faite isolément du reste.

. ils possèdent des possibilités de transformation non uniformes en fonction de leur mode de fonctionnement.

. ils possèdent jusqu'à un certain point des mécanismes d'auto-régulation permettant l'adaptation à des événements extérieurs sans modification profonde de leur fonctionnement.

## II - CONSEQUENCES POUR LA RECHERCHE EN MATIERE DE SYSTEMES DE PRODUCTION, DE CULTURE ET D'ELEVAGE.

Ces systèmes ont un modèle de fonctionnement évolutif fonction de leur histoire et des orientations données par leurs acteurs, en relation avec les informations, moyens et appuis dont ils peuvent disposer.

En matière de système de production, hormis les cas où l'on crée " ex nihilo " à la fois des innovations techniques et les modes de décisions et d'organisation qui leur sont adaptés ( type unité agroindustrielle ), et où l'on peut considérer a priori une mise en oeuvre adéquate des innovations, l'approche en matière de développement et de recherche ne peut que tenir compte du fonctionnement des systèmes existants.

Il nous semble donc illusoire et vain, sauf si l'on admet des cibles très réduites et particulières pour la recherche, de viser comme produit de recherche l'élaboration de systèmes de production formant un tout vulgarisable.

Cette logique relève, à notre sens, d'une vision technocratique et dangereuse de la recherche : assujettir le fonctionnement des sociétés humaines et des systèmes sociaux aux conditions de mise en oeuvre des innovations techniques, percevoir les modes d'encadrement de l'agriculture comme un frein à l'application des résultats, proposer éventuellement l'intervention directe des chercheurs dans l'action directe sur le milieu rural.

Il nous paraît nécessaire de respecter les finalités respectives de la recherche et du développement ( même s'il y a lieu d'en améliorer la liaison ).

Recherche = acquisition de connaissances en vue de l'action ( s'agissant d'un organisme de recherche appliquée ).

Développement = responsabilité de l'action et de son encadrement.

Il ne faut pas confondre la nécessité d'une approche directe du paysannat en matière de recherche ( c'est une exigence méthodologique sur laquelle nous reviendrons ), avec l'idée que celle-ci doit s'accomplir lors de la promotion des innovations par intervention directe du chercheur. Le mode d'encadrement est un compartiment du système général qui ne peut être exclu du champ d'analyse aux différents niveaux de système. Il peut devenir dans certains cas l'objet d'une recherche particulière. S'il peut y avoir association dans ce domaine, ce ne peut être que par accord contractuel entre les deux parties ( recherche et développement ) ( Cf. annexe sur la démarche générale de R et D. ).

### III - CONSEQUENCES POUR LA RECHERCHE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION DANS LE CADRE DE L'IDESSA.

● L'amélioration des systèmes de production, de culture et d'élevage nous paraît donc devoir être envisagée dans le cadre de l'IDESSA par une double démarche :

- une démarche d'amélioration des connaissances dans un sens prospectif ( dans les filières en matière de productions particulières, dans la cellule en matière de thèmes plus généraux ). L'objectif étant la mise à disposition du développement d'un référentiel adapté, c'est à dire apte à la prise en compte par le développement pour l'évaluation et la diffusion ( les limites en la matière devront être précisées ).

- une démarche de connaissance du fonctionnement des différents niveaux de systèmes en milieu réel, ayant une double finalité :

• l'amélioration de la gestion des ressources disponibles sans innovation technologique majeure.

• la proposition et l'étude d'innovations techniques appropriées au mode de fonctionnement des exploitations agricoles ; ceci exigeant dans certains cas une collaboration étroite avec les travaux menés dans les filières, et l'adoption progressive de démarches expérimentales sur des thèmes ou problèmes mis en évidence dans les analyses de situations réelles.

Un des objectifs de la cellule est donc d'orienter une partie du dispositif de l'IDESSA vers la pratique de cette deuxième démarche souvent encore insuffisante notamment dans les domaines techniques.

- Les niveaux préférentiels d'analyse pour l'IDESSA.

- La nature des travaux actuels de l'IDESSA et l'activité de certaines autres structures de recherche conduisent à privilégier pour l'IDESSA les niveaux systèmes de production et systèmes de culture et d'élevage.

Des travaux sur les systèmes agraires et systèmes de production sont actuellement conduits par des instituts du CURD ( IGT, CIRES... ) et les centres ORSTOM. Il devrait donc y avoir collaboration en ce domaine et la cellule aura à être demandeur de certaines études en amont ( commercialisation, analyse du système coopératif, émigrations, situation de l'élevage, mais aussi aménagement, connaissance des sols, climat... ) à conduire dans un sens qui soit utilisable aux niveaux retenus par l'IDESSA. Ceci veut dire que dans certains cas cette collaboration devrait devenir une coordination.

- Les approches ne peuvent qu'être régionalisées dans le cadre d'une thématique soit régionale soit plus générale. Les faits régionaux interviennent en effet fortement sur le cadre de fonctionnement et d'évolution des exploitations agricoles et donc sur la mise en oeuvre des innovations techniques.

La recherche à l'IDESSA ne peut, en matière d'étude des systèmes de production, aborder toutes les zones dites homogènes, administratives, ou de projets régionaux. Il ne s'agit pas non plus de réaliser des études du type des études régionales de 1964 relativement peu thématiques et exigeant des moyens considérables.

- Il faut donc distinguer des grandes zones, objets de pratique de la recherche à travers certaines problématiques. On peut retenir quatre grandes zones géographiques, à partir desquelles des classifications plus fines pourront être effectuées :

1 - La zone côtière marquée par la coexistence de plantations industrielles et de plantations villageoises, et de pôles vivriers et d'élevage à cycle court à proximité des villes.

2 - La zone forestière marquée par l'importance des petites plantations de café et de cacao, liées aux cultures vivrières partiellement associées lors de leur installation.

3 - La zone de contact forêt-savane et plus globalement la zone à possibilité de deux cycles de cultures annuelles caractérisée par l'importance de l'igname tardive et la faiblesse de l'élevage bovin.

4 - La zone des savanes du nord avec présence de l'élevage bovin et de cultures annuelles dominantes sur un seul cycle de culture.

Dans chacune de ces quatre zones pourraient donc se constituer des bases d'accueil et de travail des équipes de la cellule, mais aussi des activités des filières lorsque l'aspect régional des travaux devient prépondérant. Ces bases pourraient être respectivement Abidjan, Gagnoa, Bouaké et Korhogo.

#### IV - OBJECTIFS GENERAUX DE LA CREATION D'UNE CELLULE SYSTEME DE PRODUCTION A L'IDESSA.

Dans l'esprit de tous, il ne s'agit pas de définir cette cellule par agrégation de toutes les activités qui n'ont pu se placer facilement dans les filières sans classification des objectifs ni révision de certaines méthodes de travail.

Perçu de l'intérieur par certains, il s'agit de permettre, en complément

de l'activité propre des filières, par une prise en compte des conditions de milieux, une meilleure acceptabilité des résultats de recherche des filières.

Sans rejeter cet objectif, il y a lieu de souligner le risque de transformer cette cellule en dispositif de valorisation des filières, appendice ne permettant guère de recentrer un certains nombres de recherches, ni les méthodes de travail.

Il s'agit d'abord, à notre sens, d'y instaurer véritablement une pratique de recherche centrée sur les conditions réelles de l'agriculture et de l'élevage, aux différents niveaux des systèmes de gestion du milieu, en particulier ceux mettant en cause les recherches à caractères techniques pour lesquelles l'appellation de "recherches systèmes" utilisée depuis un certain temps, masque parfois un hiatus entre la réalité de ces recherches et la situation réelle de l'agriculture.

La création de ce deuxième pôle d'activité de recherche à l'IDESSA nous paraît être une condition à la fois d'instauration de nouveaux rapports avec les structures de développement de l'agriculture et de l'élevage, d'une véritable possibilité de valorisation et éventuellement redéfinition des recherches à mener dans les filières, et d'une rupture dans la tendance à l'autoévolution des programmes de recherche souvent trop exclusivement liés à une problématique scientifique.

Il ne s'agit pas dans notre esprit, de réduire l'activité de l'IDESSA à des objets très finalisés et à court terme. Les préoccupations de recherche doivent prendre en compte des objectifs à moyen et long terme qui ne peuvent guère être explicités par le secteur du développement. Il s'agit seulement d'aboutir à un équilibre permettant la réalisation de l'objectif du MRS de faire du dispositif et recherche et en particulier de faire de l'IDESSA un véritable appui aux organismes de développement dans les domaines qui le concernent.

#### 4.1 - Champ de recherche pour la cellule

Le champ principal d'application des recherches est celui des situations paysannes pour lesquelles, les objectifs, modes et cadres de fonctionnement sont des aspects essentiels à prendre en compte pour toute recherche ou action tendant à en promouvoir le développement.

Ceci ne signifie pas que les secteurs de type agroindustriel strict ( canne à sucre, unités de maraîchage, centres d'embouche, fermes semencières... ) ne posent pas de problèmes de recherche ni ne sont dignes d'intérêt, mais seulement que leurs caractéristiques de fonctionnement, toujours prédéterminées bien que pouvant évoluer, sont plus aisément identifiables et peuvent être directement prises en compte par les filières ( canne à sucre ).

#### 4.2 - les fonctions de la cellule système de production

4.2.1 - acquisition de référentiels, en complément de ceux des  
=====  
filières, en matière de gestion technique des systèmes de culture, c'est à dire aux niveaux systèmes de culture et d'élevage, mais aussi en matière économique sur des unités pertinentes.

Ce sont des données objectives concernant des résultats techniques ou économiques obtenues soit par expérimentation ou enquêtes sur les objets nécessaires à la formulation d'innovations ( itinéraires techniques sur les cultures, en fonction des divers types de sols et d'outils, évolution du milieu selon les modes de culture : temps de travaux par opération culturales... ).

Dans le domaine qui nous intéresse, l'IDESSA n'est pas le seul producteur de référentiel (organismes de développement par le suivi, CIMA sur les test d'outils...).

Par le biais d'un dispositif multilocal, la couverture régionale pourrait être assez dense sous réserve de ne pas se lancer dans des dispositifs trop lourds ni non pertinents par rapport à la situation agricole environnante.

4.2.2 - Etude de situations agricoles réelles à travers des thèmes centraux pour l'agriculture régionale et analyse des possibilités d'améliorations. La démarche système comme présentée précédemment y sera conduite de façon totale ou partielle selon les objectifs et disponibilités.

Il est en effet essentiel à notre avis, qu'une partie significative des programmes de la cellule ressorte de cette catégorie par une pratique réelle.

Le minimum à obtenir de la part de nos interlocuteurs du développement est l'accès au terrain et aux informations nécessaires en contrepartie d'une non interférence dans leur dispositif d'action et d'une information sur notre activité. Il serait souhaitable que la collaboration puisse s'étendre à la mise à disposition de certains moyens sous réserve d'intérêts communs mais sans que le secteur du développement soit trop directif.

En particulier le couplage de recherches approfondies mais limitées en dimension, avec un réseau plus large mais simplifié de suivi par le développement, nous paraît être bénéfique pour les deux parties.

Par cette fonction, on souhaite ne pas privilégier à priori des cibles particulières, acquérir une connaissance de la situation agricole permettant d'être en position plus dialectique avec le développement, préparer la formulation d'innovations techniques appropriées à la zone étudiée, transmettre des méthodes d'analyse aux secteurs du développement.

4.2.3 - Les activités de " recherche-développement " proprement dites ou "appui à la vulgarisation ".

Cette fonction, du ressort des filières comme de la cellule selon les problèmes posés est autre chose que la démarche générale recherche-développement.

Il s'agit, à notre sens, d'une activité très finalisée, à la demande du développement sur l'évaluation ou la résolution de problèmes liés à la diffusion d'innovations en milieu rural = innovations lancées après évaluation technique et financière par les organismes de développement ou leurs relais ( bureaux d'étude ).

Ces activités doivent alors faire l'objet d'accords contractuels ( conventions ) et de financement des moyens de recherche en fonction des objectifs. Elles ne peuvent faire l'objet d'études à long terme.

Cette fonction d'appui, souvent la seule perçue à l'heure actuelle dans le domaine envisagé pour la cellule, ne doit pas mobiliser une trop grande partie de son activité. Les relations de dépendance qu'elle entraîne pour le secteur recherche ont souvent posé par le passé beaucoup de problèmes de stabilité de financement et de déperdition d'activités de recherche, sans parler des problèmes d'inadéquation.

4.2.4 - Formation de chercheurs ivoiriens

Tout comme les filières, la cellule devra promouvoir la formation de chercheurs nationaux en ce domaine.

L'originalité de la cellule à cet égard pourrait être d'aller

au-delà et d'être un instrument d'encadrement non seulement de jeunes chercheurs, mais aussi de jeunes cadres du développement.

Dans les domaines des systèmes de culture, d'élevage et de production, les secteurs de la recherche et du développement ont en effet besoin d'un profil relativement proche même si les finalités ne sont pas les mêmes.

#### 4.2.5 - Tenues d'ateliers ou séminaires

Soit internes ou exigeant la participation de l'extérieur (notamment le développement), ils auraient un double objectif de présentation de bilan de recherche et de réflexion sur les objectifs et les méthodes de travail.

#### 4.3 - Profils nécessaires à la cellule

Ils résultent de la détermination des fonctions ci-dessus.

Des agronomes et autres spécialistes de filières peuvent avoir des activités en connexion étroite avec les objets de recherche de la cellule. (en matière de référentiel, mais aussi d'appui dans les autres volets).

En ce domaine il faudra aboutir à un accord en matière d'objectifs et de démarches.

Il est nécessaire d'avoir des chercheurs à plein temps dans la cellule et ce dans les disciplines pertinentes aux différents niveaux de systèmes (culture, élevage, production).

Agronomes sur systèmes de culture.

Zootekniciens sur systèmes d'élevage.

Agroéconomistes sur systèmes de production.

Ceux-ci devant arriver à une démarche cohérente lorsqu'ils seront associés au niveau de l'approche d'un même espace ou d'une même problématique générale.

### V - EXAMEN DES ACTIVITES ACTUELLES

A partir de l'estimation par les chercheurs eux-mêmes de la part de leurs activités qui relève de la cellule système de production ou plutôt déborde le domaine des filières telles qu'elles ont été définies, on obtient le tableau de la page suivante.

Cet inventaire appelle un certain nombre d'observations :

- aucun chercheur dont l'activité est centrée sur l'élevage n'apparaît dans ce tableau. Ceci est lié à la façon dont est définie cette filière par rapport aux autres éclatées par culture : les chercheurs de la filière viande n'avaient pas à priori de difficultés de positionnement. Mais aussi les chercheurs de cette filière s'appuient plus que les autres sur les cadres réels de production pour conduire leurs recherches. Il reste, à notre sens, qu'il n'y a pas de raisons à priori d'écarter les problèmes d'élevage du champ de la cellule (distinction des perspectives de recherches entre filière et cellule sur laquelle nous reviendrons).

- les 63 mois chercheurs représentent environ 4% du total de l'activité de l'IDESSA.

- hormis sur la frange côtière, la pression de recherche globale est relativement homogène sur les trois autres grandes zones géographiques, mais elle est faible. Si l'on ne retient que les activités des agronomes (très souvent éclatées

sur les filières et la cellule ), elles concernent préférentiellement le contexte de la zone centre.

- un seul chercheur ivoirien est partiellement impliqué dans les recherches relevant de la cellule.

- les activités des agronomes sont quasi exclusivement de nature expérimentale.

- Il n'y a guère d'activité intégrée au niveau d'équipes de zones ou de thèmes, en particulier dans le domaine de l'analyse des évolutions des sols sous systèmes culturaux, il y a des préoccupations convergentes mais des dispositifs et des pratiques indépendantes ( MM. CHABALIER, CRETENET, BIGOT DE ) liées à l'appartenance à des départements différents.

- Si l'on tient compte de l'activité actuelle du laboratoire d'agronomie de l'ORSTOM Bouaké, cela conduit à accentuer la prépondérance de l'activité des agronomes sur la zone centre sur des thèmes en relation partielle avec ceux conduits par Monsieur CHOPART.

- Pour avoir un panorama plus complet sur les objets et les portées régionales des recherches, il faudrait prendre en compte les activités des autres structures de recherche, mais aussi peut être celles des cellules d'étude des organismes de développement.

- Nous ne pensons pas cependant que cela éliminerait la perception d'indépendance des approches et de lacunes en matière de structuration des recherches du domaine de la cellule.

## VI - PROPOSITIONS SUR LES LIMITES ET LES RELATIONS ENTRE LES FILIERES ET LA CELLULE.

- Sans vouloir remettre en cause le contenu et les échéances des activités actuelles, il doit bien être convenu que les activités de la cellule ( comme celles des filières ) devront être progressivement animées et coordonnées sur la base d'objectifs centrés sur les problèmes de l'agriculture en Côte d'Ivoire.

- Les limites des activités relevant des filières et de la cellule seront donc déterminées à partir des objectifs que se donneront chacun des groupes pluridisciplinaires. Si les filières riz et maïs par exemple ont pour objectifs de promouvoir ces productions en Côte d'Ivoire, la connaissance des conditions réelles de production, les tests in situ d'amélioration font partie à nos sens de l'activité normale de ces filières. Celles-ci ne peuvent rester uniquement très prospectives. L'analyse du comportement d'une culture ( nouvelle variété par exemple ) comprend des comparaisons sur PO, mais aussi des tests comparatifs en petites et en grandes parcelles sur des réseaux en milieu paysan, sous la responsabilité de la filière. Ceci nous paraît nécessaire pour que les références fournies au développement puisse être évaluées dans de bonnes conditions en vue d'une vulgarisation.

- La distinction entre méthode expérimentale et analyse ou test " in situ " ne peut donc être retenue pour distinguer ce qui relève des filières ou de la cellule.

- Les analyses où une spéculation particulière ne constitue pas l'objet central, que ce soit par expérimentation ou par enquête, font alors partie du domaine de la réflexion et de la pratique de la cellule. Mais il devra s'établir progressivement une interprétation des activités filières et cellule en fonction de l'état des recherches et des nouveaux objectifs qu'on se donne.

\* activité exclusivement expérimentale

ACTIVITES RELEVANT A PRIORI DE LA CELLULE

Chercheurs	Discipline	% du temps total d'activité	Répartition de ce temps/ zone			
			Frange côtière	Zone forestière	Savane 2 saison des pluies	1 saison des pluies
CHABALIER (DCV)	Agronomie	45%		20%*	25%*	
MARNOTTE (DCV)	malherbologie	50%	5%	10%	20%	15%
CHOPART (DCV)	Agronomie	55%		10%*	45%*	
BUSNARDO (DCV)	Agronomie	50%				50%
LEDUC (DCV)	Agronomie	100%	20%*	80%*		
DEGOT (DE)	Agronomie	30%			30%*	
PRETENET (DPT)	Agronomie	50%			25%*	25%*
POURE (DPT)	Agronomie	50%			25%*	25%*
DUF (DCV)	Agro économie	100%		100%		
DEGOT (DCV)	Agro économie	100%			20%	80%
TOTAL MOIS CHERCHEURS		63	2,5	22	19,0	19,5

- Ici apparaît la nécessité d'une réflexion conjointe par discipline pour celles qui ont naturellement à intervenir sur les deux volets ( Agronomie-zootéchnie-agroéconomie ) pour éviter de créer des coupures dans les démarches.

- Les activités d'expérimentation multilocales pourraient être regroupées en matière de gestion. Cette gestion mériterait d'être régionalisée à notre avis sur les quatre grandes zones définies précédemment. Ceci ne saurait toutefois dégager les chercheurs de leur responsabilité sur les observations et les interprétations. A cet égard une réflexion sur l'évolution à donner aux P.O. serait à engager.

## VII - THEMES DE RECHERCHES ET CONSTITUTION D'EQUIPES DANS LA CELLULE SYSTEMES DE PRODUCTION DE L'IDESSA.

A partir des considérations générales, des thèmes qui existent ou se dessinent actuellement, il s'agit de constituer des équipes autour de problématiques mieux centrées sur les problèmes régionaux actuels de l'agriculture.

Nous proposons l'organisation de la cellule autour des thèmes suivants :

### 1 - Thème général à régionaliser - Stabilisation des systèmes de cultures

Ce thème nous paraît important pour l'avenir car la stabilisation des cultures annuelles est loin d'être résolue : elle n'est pas toujours acquise à travers les innovations actuelles et semble devoir être abordée de manière progressive. Les recherches en cours s'appuient essentiellement sur des dispositifs en station et des tests ponctuels sur des situations réelles. Une réflexion devrait être faite sur la possibilité de mettre en place un réseau à long terme sur des situations agricoles réelles ou plus représentatives.

Il est nécessaire d'engager rapidement des travaux plus globaux sur les causes d'abandons de parcelles ( ou de blocs ) particulièrement dans les zones en voie de saturation : ceci afin de mieux comprendre ce processus et rechercher par quelles modalités on pourrait tendre vers une plus grande stabilisation des cultures ( à priori dans certaines zones du nord et zones forestières ). Les résultats concerneraient à la fois des aspects de conduite de parcelle, de gestion de systèmes de culture et d'aménagement de terroirs.

### 2 - En région nord - Analyse des rapports entre agriculture et élevage et des évolutions possibles.

La présentation d'un programme détaillé a été faite par Y.BIGOT et est présentée en annexe. Le démarrage des études pourrait s'appuyer sur la situation de Karakoro déjà retenue par le département élevage.

### 3 - En zone de savanes, particulièrement celles à deux cycles de culture et en zone de contact forêt savane. Analyse de la mécanisation agricole.

Cette zone, caractérisée par la faiblesse de l'élevage bovin, la variabilité climatique intrasaisonnière et la prépondérance de l'igname dans les systèmes traditionnels, mérite un effort de recherche sur la mise en oeuvre de mécanisations appropriées. Des situations de terrain devront être choisies en accord avec la CIAT, mais l'analyse ne pourra se centrer exclusivement sur les seuls détenteurs de tracteurs ou d'attelages.

L'équipe pourra prendre en compte une situation en zone cotonnière du nord où les acquits en matière de culture attelée puis de motorisation intermédiaire sont nettement plus avancés qu'au sud.

Les travaux conduits en ce domaine par les départements IDESSA DCV et DPT et le laboratoire d'agronomie ORSTOM Bouaké pourraient être coordonnés et reconsidérés pour la mise en oeuvre d'un programme cohérent. L'association avec le CIMA-PMP dans le domaine du machinisme y sera nécessaire.

- 4 - En zone forestière, analyse des rapports entre les cultures vivrières et les cultures pérennes ( café-cacao ).

L'étude actuelle centrée autour de Gagnoa dans le cadre du projet centre-ouest mériterait d'être élargie et étoffée dans le domaine technique.

- 5 - Sur la frange côtière, analyse des rapports entre cultures vivrières et cultures agroindustrielles villageoises.

Les rapports actuels entre l'IDESSA et certains instituts de basse côte nous semblent devoir être reconsidérés dans le sens de la définition d'un véritable programme de recherche s'appuyant sur les réalités de terrain.

La mise en oeuvre de ces programmes au niveau de la cellule de l'IDESSA permettrait de concrétiser l'orientation vers la prise en compte à priori des conditions de fonctionnement de l'agriculture en vue d'amélioration générales ou sectorielles dans les domaines techniques, et donc d'accentuer la régionalisation des préoccupations de recherche.

En matière d'acquisition de référentiels, ces équipes auront bien évidemment un rôle important sur le choix des points d'applications.

Quant aux activités de recherche-développement actuelles, elles doivent être analysées pour savoir si elles s'intègrent facilement dans ces programmes ou doivent être isolées.

Si l'accord devait se faire sur ces orientations, il faudrait que les équipes constituées élaborent plus en détail les programmes et les méthodes, précisent les besoins de recrutement et les relations à instaurer avec les autres structures de recherche. Ceci ne peut guère être fait actuellement de l'extérieur.

Nous pensons cependant que les programmes 2 et 3 sur les savanes pourraient démarrer en 1983.

## VIII - ELEMENTS PRELIMINAIRES SUR LA CONSTITUTION DES EQUIPES

- 1 - Stabilisation des systèmes de culture

CHELLIER	IDESSA	DCV
BIGOT	-	DE
CRETENET	-	DPT
MARNOTTE	-	DCV

Bilan, réflexion sur le thème, besoins d'associations ( géographe ? pédologue ? Sociologue ? ).

- 2 - Rapports agriculture élevage dans le nord.

BIGOT	IDESSA	DCV
HAVET (?)	"	DE
BUSNARDO (?)	"	DCV

Démarrage du programme en 1983 - définitions des besoins, des compléments.

- 3 - Mécanisation zone de savane et contact forêt-savane

CHOPART	IDESSA	DCV
CRETENET	"	DPT

équipe ORSTOM Bouaké partielle

Définition du programme - démarrage en 1983

4 - Vivriers et cultures pérennes zone forestière

RUF            IDESSA DCV  
LEDOC         "

Définition du programme à partir de l'activité actuelle.

Besoins de compléments ( agronomie système de cultures annuelles et pérennes ) association instituts de basse côte.

5 - Vivriers et cultures industrielles de basse côte

LEDOC           IDESSA DCV  
RUF             "

Définition du programme - constitution de l'équipe - associations ( instituts et ORSTOM basse côte ).

---

PROGRAMME DE RECHERCHE DE LA CELLULE SYSTEME  
DE PRODUCTION EN REGION NORD

1. INSERTION DU PROGRAMME DANS UNE PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Le choix des orientations générales de développement dans le nord relève comme partout d'un art qui prête davantage à discussion qu'il ne résulte de certitudes définitives. On retiendra néanmoins trois orientations qui s'inscrivent dans ce que l'on connaît des systèmes agraires du nord et qui, bien qu'elles aient une histoire politique parfois déjà ancienne, restent insuffisamment traduites dans l'organisation des activités de recherche :

- le plus ancien thème est celui de la mécanisation agricole justifiée par le caractère astreignant des travaux manuels, d'espace disponible et les possibilités de surplus individuels et collectifs que l'emploi de certains équipements peut entraîner sous certaines conditions (problème de recherche).

- et deux thèmes plus récents qui concernent d'une part le développement de l'élevage bovin et d'autre part le développement des cultures vivrières comme contributions à l'autosuffisance alimentaire nationale.

En outre ces orientations doivent être ordonnées en fonction de la place que la région nord joue sur le plan national et non pas dans un optique de reproduction autarcique et des systèmes ruraux locaux vis-à-vis de laquelle une série d'études à caractère indéfini et indéterminé a été conduite. Les possibilités de développement des cultures vivrières sont géographiquement très larges et diversifiées en Côte d'Ivoire tandis que le nord est la seule région qui dispose d'un cheptel bovin important.

Il en résulte que l'on pourra d'abord définir un programme nord comme celui qui s'applique aux régions qui, de Touba à Bouna en passant par Korhogo se caractérisent par la présence effective d'un cheptel bovin important. Contrairement à certaines idées reçues celui-ci est intégré ipso facto dans les systèmes ruraux (utilisation de l'espace, autoconsommation, accumulation des revenus etc...) et offre des possibilités spécifiques dans l'évolution de la fertilité, du matériel (d'élevage) etc... que l'on ne retrouve pas plus ailleurs.

Il en résulte également qu'il s'agira d'un programme de recherche sur les systèmes de production qui s'intéresse d'abord à l'évolution possible des rapports agriculture-élevage bovin et aux modalités générales d'équipement agricole avant de ne s'intéresser qu'aux cultures vivrières ou industrielles dont les avantages comparatifs nationaux (autoconsommation locale, pluviométrie, stockages, transport etc...) sont les plus intéressants.

L'aire géographique générale de ce programme inclue ainsi les préfectures de Touba, Odienné, Tingrela, Boundiali, Korhogo, Ferkessedougou et Bouna, et elle correspond schématiquement à la zone à un seul cycle de cultures annuelles et à des aptitudes à la combinaison culture attelée et motorisation plus ou moins marquées selon les régions.

Ce découpage général cadre avec les découpages administratifs agricole et d'élevage actuels. Il correspond à une problématique générale de développement à moyen terme des systèmes ruraux du nord que les institutions de recherche doivent anticiper et qui se caractérisera tôt ou tard par une intégration plus marquée entre les services agricoles et d'élevage opérant sur les mêmes terrains.

## 2. LOCALISATIONS DES ACTIVITES

Cinq types de localisations peuvent être retenues au sein du même programme nord, comme correspondant à la fois à des situations agricoles et d'élevage bovin différentes. En outre, compte tenu des moyens disponibles les priorités suivantes semblent à retenir parmi ces localisations :

- celle de la zone dense de Korhogo tout d'abord avec du cheptel taurin autochtone métissé et des systèmes de production agricole qui restent à dominante pluviale malgré l'importance du riz de bas-fond. Dans cette zone l'Antenne du C.R.Z. de Karakoro pourra offrir une base de première implantation des observations avec des résultats concernant notamment les méthodes reproductibles ailleurs

- celle du nord-est ensuite, avec la question des taurins Baoulés et des systèmes de culture à base d'igname précoce que l'on retrouve également dans toute la frange de contact entre régions nord et centre. Les possibilités d'observations de l'Antenne actuelle du C.R.Z. de Bouna devront être élargies à des conditions plus représentatives des systèmes ruraux locaux.

- celle du nord-ouest avec la question de l'élevage N'Damas, le développement des possibilités rizicoles notamment pluviales et des problèmes de représentativité similaires à ceux de Bouna en ce qui concerne l'implantation de l'Antenne C.R.Z. actuel.

- celle de la frange nord marquée par la coexistence d'un élevage Peulh plus ou moins récent et de l'élevage taurin local, ainsi que par une forte dynamique agricole (culture attelée, cotonnier).

- et celle de la frange sud correspondant à un front pionnier de progression de l'élevage Peulh aussi bien que de l'agriculture.

5. OPERATIONS ET ACTIONS DE RECHERCHE

Dans le cadre d'un même programme les activités devront être entreprises de manière cohérente entre différentes disciplines, niveaux d'analyse et périodes de temps de sorte qu'il ne saurait être question de procéder à un découpage prédéterminé entre spécialistes qui disposeraient chacun, d'une caisse pour s'occuper comme habituellement et pendant une durée indéfinie des sols sans les cultures et des cultures sans les boeufs.

Par contre il est possible et nécessaire d'établir une liste d'opérations de recherche qui, constituant un guide général de la chronologie et du processus de travail, présente les caractéristiques suivantes :

- partir des questions les plus générales sans privilégier à priori tel ou tel aspect technique (variété de maïs ou érosion, phosphore ou culture fourragère etc...). La pertinence de l'étude de toute question technique doit être remplacée tout d'abord vis-à-vis du fonctionnement plus général des systèmes ruraux.

- rester dans l'optique de privilégier par contre des aspects généraux que sont l'élevage bovin et la mécanisation agricole c'est-à-dire sans s'égarer sur des sujets qui sont tantôt secondaires par rapport à ces questions (volaille) tantôt à reprendre de façon plus complète dans le cadre de recherche, par filière (variétés et techniques de cultures spécifiques, problème de la stagnation des rendements en cotonnier depuis dix ans ou du développement de l'arachide etc..)

- inclure des actions de recherche lorsque celles-ci ont pu être identifiées, c'est-à-dire lorsque les méthodes correspondantes sont disponibles ou en cours de mise au point, tandis qu'il existe toute une partie de ces actions de recherche qui seront à expliciter sur Karakoro avant que

3.1. Opération de recherche n° 1 : Constitution et évolution des échantillons d'observation

Problème de recherche lié notamment à une analyse en amont des systèmes agricoles. La localisation des points d'observation sur l'ensemble du nord fait partie de cette opération de recherche ; puis trois actions de recherche peuvent être envisagées permettant de baser les observations ultérieures sur des échantillons correctement choisis par rapport aux structures agraires et aux problèmes étudiés.

3.1.1. Inventaires et choix des troupeaux bovins

Il s'agit de mettre en oeuvre des techniques d'enregistrement sur un ensemble de troupeaux occupant une aire géographique donnée afin de constituer une base d'échantillonnage permettant de choisir les troupeaux étudiés plus en détail en fonction des diverses situations existantes ; les méthodes sont considérées comme disponibles à partir des techniques d'enregistrement mises au point sur les Antennes depuis plusieurs années.

3.1.2. Inventaire et choix des exploitations agricoles

Cette action de recherche devra avoir lieu après que le choix des troupeaux ait été fait. Les méthodes sont mises au point également depuis plusieurs années pour constituer une base d'échantillonnage d'exploitations agricoles et en choisir différents types pour étude plus en détail.

3.1.3. Choix des placettes d'observations techniques

Sauf pour étudier une question technique apparue particulièrement importante ce choix s'effectuera par rapport à l'échantillonnage de troupeaux puis des exploitations agricoles et non pas en fonction de la problématique d'étude d'un sujet technique particulier.

Ces conditions d'échantillonnages techniques restent à définir sur Karakoro pour reproduction ultérieure ailleurs, avec toujours pour souci que les études techniques soient d'abord correctement situées par rapport aux types de situations existantes et à leur fréquence.

Cette opération de recherche sur la constitution et l'évolution des échantillons d'observation revêt une importance essentielle quand à la poursuite des travaux avec :

- 1 - choix de localisations d'observation
- 2 - inventaire des troupeaux bovins
- 3 - choix des troupeaux bovins
- 4 - inventaire des exploitations agricoles
- 5 - choix des exploitations agricoles
- 6 - choix des placettes d'observation technique

### 3.2. Opération de recherche n° 2 : Analyse de la gestion des troupeaux et des exploitations agricoles.

Celle-ci se fera sur tout ou partie des échantillons définis précédemment en privilégiant les questions de travail compte tenu de l'importance socio-économique de celui-ci et de son rôle comme révélateur de la cohérence des pratiques techniques.

#### 3.2.1. Suivi général du travail d'élevage et de l'économie des troupeaux bovins

Toute modification technique susceptible d'une diffusion efficace en matière d'élevage doit être examinée quant à son efficacité réelle sur la valorisation du travail ce qui comme en agriculture n'a rien d'évident par rapport aux pratiques existantes (regroupement du bétail, salariat etc..)

Amorcée sur l'antenne de Karakoro cette question devra être précisée de manière quantitative en ce qui concerne des caractéristiques d'efficacité ou d'inefficacité économique qui doit être clairement explicitées. Celui de définir les actions techniques prioritaires sur l'élevage, la méthode d'observation reste à définir.

#### 3.2.2. Suivi général de travail agricole et de l'économie des exploitations agricoles.

Les méthodes disponibles seront mises en oeuvre (IDESSA-ORSTOM) en y ajoutant les interactions éventuelles avec l'élevage bovin notamment dans l'utilisation des revenus et les dépenses agricoles.

#### 3.2.3. Etude spécifique de certaines pratiques techniques liée aux rapports agriculture - élevage.

Ceci, concerne des questions auxquelles il conviendra d'accorder une attention particulière en vue de leur extension à plus grande échelle ou dans de meilleures conditions ; il s'agit de la carrière et des soins

aux boeufs de culture attelée, de l'utilisation des résidus de culture et des sous-produits agricoles localement disponibles pour le bétail, du parage ou de l'utilisation de la poudrette de parc : toutes questions qui lorsqu'elles existent nécessitent d'être évaluées en milieu rural avant de donner lieu à expérimentation.

### 3.3. Opération de recherche n° 3 : Etude des systèmes d'élevage.

L'étude entreprise depuis 1982 dans un village de l'antenne de Karakoro à ce sujet permettra de préciser les actions de recherche qui sont spécifiques à l'étude simultanée des performances techniques et de la situation alimentaire des animaux c'est-à-dire au système d'élevage au sein du système agraire.

Dans l'immédiat il s'agit de replacer cette étude par rapport à celle de la gestion générale des troupeaux et des exploitations agricoles (opération 2) de manière à mieux situer le système d'élevage dans les systèmes de production agricole et d'élevage existant.

### 3.4. Opération de recherche n° 4 : Evolution générale de la fertilité des terres.

Quatre actions de recherche peuvent être identifiées concernant quatre types de méthodes qui restent à préciser.

#### 3.4.1. Conservation des sols et techniques culturales

A propos notamment des problèmes d'érosion et de leur maîtrise plus ou moins bonne en culture manuelle ou mécanisée avec des méthodes d'observation en milieu nul à mettre au point.

#### 3.4.2. Fertilité minérale et organique sous culture et sous jachère.

Action de recherche classique sous culture mais qui doit être étendue à la question des jachères, avec des méthodes d'observation en partie disponibles.

3.4.3. Valeur fourragère des pâturages

Action de recherche concernant l'évolution des fourragères au sens large (résidus de récolte) dans le temps et dans l'espace avec des méthodes en partie disponibles.

3.4.4. Enherbement des cultures

Concernant la maîtrise des mauvaises herbes dans ses rapports avec l'élevage et la mécanisation agricole et selon des méthodes en partie disponibles également.

3.5. Opération de recherche n° 5 : Expérimentation en milieu contrôlé.

Le milieu contrôlé est celui des points d'expérimentation multi-locales qui sont, ou seront, disponibles dans l'ensemble de l'IDESSA c'est-à-dire les points d'essai agricoles et les antennes du C.R.Z. sans création d'une infrastructure lourde et spécifique au programme.

Les essais de culture de maïs après différents modes de parçage ou d'application de poudrette de parc actuellement conduits à Karakoro entrent dans ce cadre qui devra se développer progressivement en ce qui concerne notamment les techniques culturales ou d'exploitation fourragère.

Les essais de diverses formules d'alimentation des bovins seront laissées à la filière viande et toutes les techniques spécifiques à différentes cultures aux filières de productions végétales.

3.6. Opération de recherche n° 6 : Tests en milieu rural

Ces tests seront conduits dans le souci de leur reproduction possible par les services de recherche-développement c'est-à-dire en précisant bien quelles sont les modifications d'intendance éventuelles liées à leur mise en place et à leur vulgarisation (commercialisation, crédit, formation etc...).

Le programme ne s'intéressera aux tests concernant certaines filières que sous certaines conditions. Ainsi les tests actuels d'apport d'engrais du maïs conduits en zone dense ne seront inclus dans le cadre de ce programme qu'en fonction d'une implantation et d'une évaluation ou les possibilités offertes par les restitutions animales seront mises en comparaison et où la question de l'évolution de la fertilité sera observée. Quant aux délais, l'opération de recherche n° 1 devrait pouvoir être

réalisée en six mois et les autres en quatre ans en un lieu donné sauf pour l'expérimentation en milieu contrôlé susceptible d'être conduite à plus long terme. Il conviendra que les observations ne s'éternisent pas aux mêmes lieux avec les inconvénients de subir l'influence des observations sur les comportements et de risquer d'obtenir des résultats trop spécifiques aux localisations étudiées.

#### 4. MOYENS NECESSAIRES

##### 4.1. Localisation prioritaire et reproduction en d'autres points.

La dispersion géographique correspondant aux diverses localisations prévues précédemment apparaît irréalisables dans les conditions et avec les moyens actuellement disponibles au sein de l'IDESSA ; et il faut plutôt considérer que les moyens disponibles soient dans l'immédiat exclusivement consacrés à la mise au point de méthodes qui seront reproductibles ailleurs à partir du point d'observation de Karakoro.

Cette reproduction devrait pouvoir se faire en mobilisant des moyens concernant les opérations de développement en cours ou prévues, soit par transferts de moyens de l'IDESSA à partir de ces projets, soit par inscription des mêmes préoccupations dans les financements des activités de recherche-développement de ces projets notamment en zones cotonnières et d'élevage Peulh. Le choix entre les deux solutions c'est-à-dire transferts des moyens à l'IDESSA ou réalisation directement pour les activités de recherche-développement des projets, relèvent de considération qui débordent les aspects techniques, tout en ayant chacune leurs inconvénients soit de dévier vers la simple promotion à court terme des activités d'encadrement pour les sociétés de développement soit de rester affectées à des recherches trop sectorielles au sein de l'IDESSA.

Et les véritables questions qui se posent sont les suivantes : inscription des mêmes soucis en matière de systèmes ruraux dans les nouveaux projets de développement que dans les programmes de recherche, organisation des activités sur les systèmes ruraux de telle sorte que le contrôle de l'affectation des financements et du déroulement des travaux dans le sens prévu soit aisé.

Ainsi, pour que l'IDESSA développe des possibilités d'activités de financement dans ce domaine, ceci suppose qu'il s'organise en conséquence.

#### 4.2. Organisation du programme et profils de postes

Décisive dans la conception et la réalisation des activités cette question nécessite d'être bien explicitée tout en restant dans un premier temps dans ce cadre, des moyens disponibles c'est-à-dire de travaux centrés sur Karakoro et une première phase de réorganisation de l'IDESSA.

1°/ - pour les questions administratives, mais aussi d'échantillonnage, de traitements de données et d'expérimentation multilocales, le programme devra pouvoir compter sur des services communs à l'IDESSA qui restent à organiser puis à répartir entre les programmes de recherche et les régions.

2°/ - pour l'étude des systèmes d'élevage bovin la présence d'une généraliste sur l'élevage est pour des raisons d'efficacité et d'économie indispensable, il s'agira donc de quelqu'un qui s'occupe aussi bien de zootechnie que de fourrages naturels ou non, selon que ces différentes questions se posent effectivement aux systèmes d'élevage existant et non pas en fonction d'une spécialisation prédéterminée.

3°/ - et pour les questions de fertilité leur étude ne devra pas non plus être confiée à une collection de spécialistes mais à un agronome dont les sujets de travail collent d'abord aux problèmes locaux ; ainsi un spécialiste de la physique des sols qui ne connaîtrait ni la flore des mauvaises herbes ni le matériel des cultures attelées ne serait pas opérationnel pour ce type de programme.

4°/ - et les questions d'économie devront couvrir aussi bien le domaine agricole que le domaine de l'élevage bovin et s'intéresser aux interactions éventuelles dans l'affectation de la force de travail disponible, la capitalisation des revenus agricoles en bétail ou au contraire le distockage de celui-ci pour la valorisation agricole.

Au total, le regroupement de trois postes de chercheurs concernant l'élevage, l'agronomie générale et l'économie rurale apparaît suffisant pour oeuvrer la constitution d'une cellule sur les systèmes de production du nord en 1983. A partir des activités actuelles, ceci ne paraît pas très difficile à définir, dès lors que des programmes pluridisciplinaires cohérents seront préférés à la dispersion actuelle par discipline et par produit dans les activités déjà existantes sur les systèmes.

Parallèlement cette installation d'une cellule sur les systèmes de production devra aller de pair avec une organisation administrative locale concernant les filières les plus spécifiques à la région ainsi que l'équipement de la station de Ferkessédougou et des dispositifs d'expérimentation multilocaux.

## 5. RAPPORTS AVEC LES AUTRES ORGANISMES CONCERNES PAR LES MEMES QUESTIONS DANS LES MEMES REGIONS

Ces rapports concernent le programme aussi bien à son amont que sur l'utilisation de ses résultats.

### 5.1. Connaissances générales sur les systèmes

Deux sujets apparaissent prioritaires à compléter en fonction des informations déjà disponibles.

- la question Peulh et les modifications qu'elle entraîne dans les structures agraires
- le fonctionnement des circuits de commercialisation des vivriers et du bétail.

#### 5.1.1. La question Peulh

L'introduction récente des Peulhs dans l'espace rural du nord rend insuffisantes les informations disponibles sur les systèmes ruraux. C'est pourquoi, compte tenu du caractère très important de ce phénomène sur le plan général et des moyens développés par l'administration et les sociétés de développement à ce sujet, il serait nécessaire que des travaux à caractères généraux sur les systèmes agraires soient repris en fonction de cette immigration.

Une appréhension satisfaisante des phénomènes supposerait que la question soit non seulement étudiée dans le nord de la Côte d'Ivoire, mais également dans les zones de départ des Peulhs et en fonction des rapports qu'ils entretiennent de part et d'autre avec les populations agricoles et le développement rural en général.

Ces travaux devraient ainsi s'inscrire dans le prolongement des travaux de géographie réalisés antérieurement dans le nord (IGT, ORSTOM) et en complément de ceux plus récents d'un géographe du CIRES.

5.1.2. Les circuits de commercialisation

Là encore, les travaux entrepris (ORSTOM) puis arrêtés nécessitent d'être repris, avec deux caractéristiques qu'ont notamment mis en évidence les résultats obtenus.

- la nécessité de replacer ces circuits de commercialisation des vivriers et du bétail dans un cadre international de l'approvisionnement des villes du sud.
- le fait que les questions de commercialisation soit à lier à l'étude des systèmes ruraux et non aux filières.

En effet le fonctionnement de ces circuits met en cause des agents qui interviennent sur toute une série de produits et il se trouverait très mal perçu en procédant filière par filière.

5.2. Rapports avec l'utilisation des résultats

Les principales orientations du programme c.a.d. l'élevage bovin, la spécialisation spatiale et les cultures, correspondent aux moyens de recherche développement et de vulgarisation engagés par le CIMA, la CIFT et la SODEPRA.

Dans le nord, ces trois structures disposent de différents moyens pour assumer elles-mêmes l'essentiel des actions de pré vulgarisation concernant les systèmes de la région. Les points suivants sur les rapports entre le programme système nord avec ces trois structures méritent être précisés :

- 1) le programme système nord ne sera pas chargé des actes de pré vulgarisation des filières dont l'identification relève des contacts étroits entre filière et structure de développement concernés (ex. coton glandless, bétail sélectionné) puis d'une réalisation, soit directement par les sociétés de développement soit sur convention avec les filières.
- 2) le programme système ne sera pas chargé non plus de faire le suivi des projets ou leur évaluation, activités qui relèvent des sociétés de développement (suivi) ou de leurs autorités de tutelle respectives (évaluation) ou de convention spécifique avec les structures de recherche.
- 3) le programme fournit des méthodes et techniques d'analyse des systèmes de production, reproductibles et adaptés par les utilisateurs de résultats en fonction de leurs besoins et leurs objectifs qui peuvent être à terme différent tout en concernant aussi suivi ou évaluation des résultats (la formation du personnel d'encadrement, les conseils de gestion aux exploitants agricoles ou de ...)

4) Le programme système de production fournit des thèmes hors filières concernant les systèmes de production (acquisition de matériel) ou systèmes de cultures (cultures associées), mais il ne fournira pas des systèmes de production, de culture et d'élevage clefs en main - objectifs irréalistes en raison du fait que les décisions définitives reviennent toujours aux agriculteurs, éleveurs ainsi qu'à tout l'encadrement.

Chaque année les questions posées par les structures utilisatrices seront réparties en ce qui relève des filières et des systèmes de production, afin d'adapter les programmes de recherche en conséquence mais seulement si ces questions relèvent effectivement de programmes de recherche ce qui n'est pas toujours le cas, lorsqu'il s'agit au contraire d'une évolution possible des structures de développement en fonction des résultats de recherche disponibles.

-----

OBSERVATIONS SUR LA DEMARCHE GENERALE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT  
PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION INSTITUTIONNELLE EN COTE D'IVOIRE  
CONSEQUENCES SUR L'IDESSA

---

La Côte d'Ivoire dispose d'un appareil de recherche important en agronomie. L'IDESSA y constitue, pour les productions des zones de savanes et plus globalement pour les cultures vivrières, le dispositif le plus significatif.

Pour rester sommaire, du côté du développement existent des structures sous tutelle de ministères techniques.

- Ministère de l'agriculture.

Les structures CIDT, SATMACI, SODEPALM ont une couverture complète sur le pays et pour chacune d'elles, dans leur aire géographique d'intervention une responsabilité d'encadrement sur l'ensemble des productions agricoles.

S'y ajoutent des structures de développement plus sectorielles (SODEFEL, SODESUCRE...) et des structures de relai ou d'études (BEPTA, CLMA...)

- Ministère des productions animales notamment à travers les actions de la SODEPRA

- Ministère des eaux et forêts pour la politique forestière...

L'instauration d'une démarche générale recherche-Développement c'est-à-dire, l'utilisation rationnelle de l'ensemble des compétences pour le développement rural, ne peut qu'impliquer l'ensemble de ces structures à travers un mode d'informations réciproques, de programmations et de relations de travail, sachant que chacune d'entre elles a des spécificités et des responsabilités particulières.

Du côté de la recherche = acquisition et amélioration des connaissances en vue d'objectifs d'action

Du côté du développement = responsabilité des actions de développement et de l'encadrement des producteurs.

Chacune de ces deux sphères a sa propre histoire et son mode de fonctionnement actuel qui doivent être pris en compte.

- Dans le domaine général des systèmes de production, la sphère recherche est en majeure partie sous tutelle du M.R.S. et pour partie sous

celle de l'E.N. (liée alors à une fonction d'enseignement supérieur : instituts du CURD). L'IDESSA est reconnu actuellement comme la structure privilégiée en matière d'amélioration des systèmes de production. Il y aura donc à instaurer des relations avec les autres structures intervenant sur ce même sujet.

- Les structures de développement ont mis en place, en leur sein, des cellules d'études amonts et donc un principe en relation plus privilégiée avec les organismes de recherche.

Les travaux de ces structures, en relation (de fait d'étroite à nulle) avec la sphère recherche, doivent être pris en compte. Il en est de même avec des structures plus particulières (BETPA, CIMA...)

Si, à notre sens, le développement progressif de ces structures d'étude est à encourager du côté de la recherche, puisque seul, il permettra une véritable démultiplication des actions de recherche et une régionalisation de l'appui au développement, force est de constater qu'actuellement, cette orientation n'a pas conduit nécessairement à des relations plus étroites et surtout plus opérationnelles avec le dispositif de recherche.

Plus précisément :

- pas de relations régulières, même à titre d'information sur les activités, avec certaines de ces structures d'études. Concrètement plus particulièrement l'IDESSA, on peut dire que la CIDF semble être une heureuse exception.

- Les moyens humains ou financiers dégagés pour ces activités sont parfois importants notamment lorsqu'ils prennent une part prépondérante des crédits recherche-développement des projets régionaux ou sectoriel, confinant alors la participation de la recherche proprement dite à des volets parfois très partiels.

- On a affaire ici à un risque de coupure de la démarche générale recherche-développement, si, malgré la volonté d'ouverture de l'IDESSA vers une approche des systèmes de production, n'apparaît pas avec certaines structures de développement une amélioration de la concertation.

- Affirmant son ouverture et sa disponibilité vis-à-vis du développement, le ministère de la recherche a établi des procédures de concertation (commissions de programme) pour rendre compte des activités de la recherche et demander l'avis du développement sur les orientations à prendre. Il pourrait être judicieux de chercher à mettre en place la procédure réciproque, c'est à dire que les orientations et les activités des

ministères techniques et des structures qui en dépendent soient présentées et discutées avec le M.R.S. en ce qui concerne les interfaces de fait avec les activités de recherche.

- Sur un plan interne au secteur recherche, des relations devraient être établies entre la cellule systèmes de productions et les autres structures de recherches intervenant sur le même domaine de façon à tendre vers des activités plus convergentes.

-----